

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

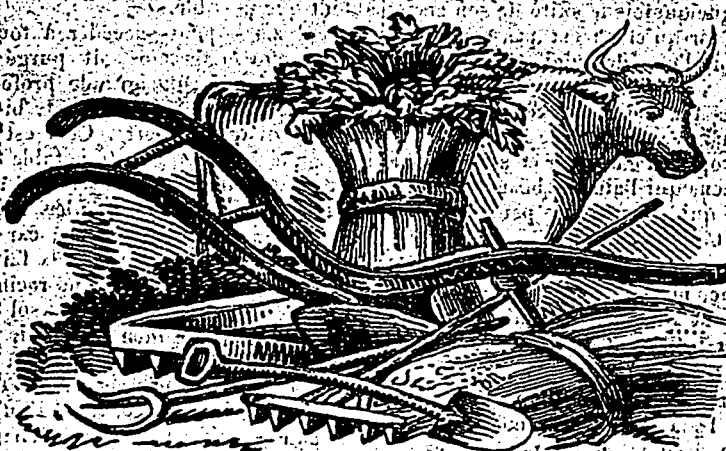
Editeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernent l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

**FIRMIN H. PROULX**

ANNONCES

1ère insertion, 10 cts. la ligne, 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

**Objet agricole :** Culture de la luzerne.

**Revue de la Semaine :** Le libéralisme est l'objet de la plus ardente discussion entre les journaux du parti conservateur et du parti national.—Ce que Mgr. de Nevers dit du Libéralisme considéré dans son principe et dans ses rapports avec la constitution de l'Eglise.—Révolution à Buenos Ayres.—La Louisiane vient de recouvrir la paix.

**Correspondances :** Brevet de capacité donné à M. J. B. Soumande. Collègue élève de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.—L'œstre des bêtes à cornes.

**Sujets divers :** Maladie de la pomme de terre.—Avoine pour les chevaux.—Du porc.—La Revue Agricole.

**Petit Chronique :** Pépinière de M. Auguste Dupuis.—Consommation du beurre aux Etats-Unis.—Le fermier le plus riche.—Miliciens de 1812.

**Recettes :** Gale chez les bêtes à cornes.—Transpiration arrêtée.

**Bibliographie :** Contre-Poison.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DE LA LUZERNE.

La luzerne cultivée était connue des anciens; Varon, Caton et Palladius parlent de son excellence et des avantages de sa culture avec enthousiasme; Olivier de Serres, sous le nom de sainfoin, nom qu'on lui donne dans beaucoup de localités, l'appelle la merveille du ménage, et lui consacre un long article rempli de sages préceptes. (" C'est à tort, dit M. P. Joigneaux, qu'on lui donne le nom de sainfoin, et il convient de mettre en garde contre la confusion des choses, toujours facile quand celle des mots existe. "). Depuis cette époque, la culture de cette plante s'est beaucoup étendue; mais elle ne l'est cependant pas autant qu'exigerait l'intérêt de l'agriculture.

La luzerne n'est pas cultivée ici, mais nous y gagnerions à l'y introduire; elle donne un fourrage très-recherché pour les bestiaux, soit à l'état sec, soit à l'état vert. " Aucun fourrage, dit Rosier, ne peut lui être comparé pour la qualité, aucun entretient les animaux dans une aussi bonne graisse, n'augmente autant l'abondance du lait dans les vaches. "

Ces éloges exigent cependant des restrictions. Sèche, la luzerne échauffe beaucoup les animaux, et si l'on ne modère la quantité qu'on leur donne pendant les chaleurs, les bœufs ne tardent pas à pisser le sang par une sorte d'irritation générale; maladie qui se guérit facilement, il est vrai, par un régime rafraichissant, mais qui, enfin, amène quelquefois des accidents graves; verte et en petite quantité, elle cause des météorisations qui conduisent souvent en peu d'instants les animaux, principalement les vaches et les brebis, à la mort. Jamais donc il ne faut permettre que les bestiaux, surtout au printemps, paissent en liberté dans les luzernes. L'intérêt du cultivateur, par rapport à la conservation même de cette plante, doit aussi l'y engager; car rien ne la ruine plus promptement que le piétinement des chevaux, des bœufs et des vaches, et que le broutement des moutons.

Il est toujours prudent de ne donner la luzerne aux bestiaux qu'après qu'elle aura eu le temps de perdre la surabondance de son eau de végétation, c'est-à-dire après quatre heures. Une bonne manière de leur faire manger cette plante, c'est de la stratifier fraîche avec de la paille, et de donner ensuite le tout exactement mélangé; elle communique sa bonne odeur et sa saveur à la paille, et la rend par conséquent plus agréable aux bestiaux.

Cette dernière considération, et celle que les feuilles de la luzerne desséchée se séparent facilement des tiges et se perdent dans les transports et les remuements, déterminent beaucoup de cultivateurs à faire faire cette stratification, même pour leur grande récolte, et ils sont dignes d'être

Reçu M. Firmin H. Proulx  
Pointe-Clair

imités; car la petite dépense de main-d'œuvre que nécessite cette opération est de beaucoup couverte non-seulement par la conservation de la partie du fourrage qui se serait perdue, et l'augmentation de la qualité de la paille, mais encore par la certitude que la luzerne se conservera toujours saine, qu'on évitera la moisissure qui en résulte souvent, et l'inflammation qui est quelquefois la suite de son accumulation dans les greniers lorsqu'elle n'est pas complètement sèche, ou qu'elle reçoit l'eau des pluies à travers le toit des granges.

La luzerne mise dans des tonneaux, défouécés d'un côté avec du petit-lait ou du vinaigre, se conserve fort bien pendant un an et plus: on a proposé d'employer ce moyen pour utiliser, en faveur des cochons qui l'aiment beaucoup, une partie de sa dernière coupe qui, souvent, ne peut être desséchée à raison de l'humidité de la saison.

Malgré le désir que nous avons de voir se multiplier partout les semis de la luzerne, nous devons signaler que la luzerne, donnée exclusivement aux vaches, diminue la bonté du lait, et par suite du beurre et du fromage que ce lait doit fournir.

La luzerne est une plante très vivace, à racines pivotantes; sa tige s'élève de 1<sup>er</sup> à 2<sup>es</sup> pieds, même plus. Les feuilles sont très-réclues en dessous, et un peu en dessus. La fleur est d'un violet pourpre. Son fruit ressemble à une coquille de limaçon. Sous le rapport du climat, elle n'est pas difficile; on la cultive en Écosse, lorsque le sol lui convient. Néanmoins, la luzerne craint les hivers rigoureux, lorsque la terre n'est pas couverte de neige, ainsi que les gelées tardives du printemps. Pourvu que le sol soit profond, la luzerne n'en demande pas davantage. Elle périclité bientôt dans les sols compactes et dans les sols légers qui reposent sur un sous-sol imperméable. Plus le sol sera perméable, plus la luzerne demeurera longtemps sur le même terrain. La luzerne languit et ne subsiste pas longtemps dans les sables arides, dans les terres froides, argileuses, où ses racines ne peuvent pénétrer que très-difficilement, et trouvent une humidité permanente qui lui tue. Les craies, les marnes, les tufs ne lui sont pas plus favorables. Quelquefois la luzerne paraît prospérer dans ces sortes de terrains pendant les premières années, parce que la couche supérieure est de bonne nature; mais lorsque ses racines sont parvenues à la mauvaise terre, elle dépérit avec rapidité. Ce n'est que dans de très-bonnes terres légères, profondes et substantielles en même temps, qu'il est réellement profitable de semer la luzerne; car là seulement ses racines peuvent parvenir à la longueur de plus de 3 pieds et même dix qu'on leur trouve quelquefois; or, il n'en coûte pas plus de frais pour obtenir une pareille luzerne, qui donne des produits triples que celle semée en terrain de nature différente. Ce n'est pas sur les montagnes que les botanistes trouvent cette plante dans l'état sauvage, c'est dans les vallées; sur les bords des rivières, dans les sols d'alluvion: elle doit donc se plaire le mieux, donner des récoltes plus abondantes dans ces dernières localités. Les indications de la nature ne trompent jamais le cultivateur. La durée d'une luzernière dépend toujours de la qualité du sol, aussi varie-t-elle entre trois et douze ans. Pluie assure trente ans de durée à la luzerne semée en bon fonds.

Les racines de la luzerne ne sont presque pas ramifiées. Elles sont terminées par une petite touffe de chevelus qui épousent d'abord tous les sucs qui les environnent, puis la racine s'allonge pour aller chercher de nouveaux principes nutritifs dans les couches plus basses, et elle se développe ainsi continuellement jusqu'à ce qu'elle rencontre une

couche imperméable, alors sa croissance est terminée et il faut la labourer.

On peut donc dire que le succès de cette culture dépend beaucoup plus de la qualité du sous-sol que de celle de la couche arable, ce qui est le contraire pour le trèfle rouge. En outre la luzerne demande un sol bien nettoyé et riche autant que possible.

La luzerne peut succéder à toutes espèces de plantes, pourvu que le terrain soit purgé de mauvaises herbes, qu'il soit riche à une grande profondeur et qu'il soit profondément ameubli. Cette plante bien réussie enrichit beaucoup le sol qui la porte. C'est dû à ce qu'elle tire de l'atmosphère une quantité notable de ses principes alimentaires et qu'elle abandonne au sol beaucoup de débris, consistant en racines et en feuilles. Aussi ne doit-on pas faire revenir une céréale après elle, car presque à coup sûr cette céréale vertrait. On préfère la faire suivre par une plante fourragère, ordinairement une racine, sans y ajouter de fumure. Cette racine enlève au sol sa richesse surabondante et le disposera très-bien à recevoir une céréale. Cependant si le sol est léger on n'aura pas à craindre cette surabondance de fertilité et une céréale est la plante la plus convenable pour le remplacement d'une luzernière. Celle-ci ne doit pas revenir sur le même champ à de trop courts intervalles. Ordinairement le laps de temps qui doit s'écouler entre deux retours de luzerne, doit être aussi long que le temps qu'elle a occupé le terrain; c'est-à-dire que si elle a vécu douze ans sur le même champ, elle ne devra revenir que douze ans après qu'elle aura été remplacée.

Vu sa longue durée, la luzerne ne peut entrer dans un assolement régulier. Cette plante doit toujours être semée sur un labour de défoucement, lequel aura dû être fait pour la récolte sarclée précédente, et alors on se contente pour la luzerne des labours qu'exige la céréale dans laquelle elle est semée.

Quand le terrain qui reçoit une luzerne la porte pour la première fois, il n'est pas d'une absolue nécessité de lui donner des engrais; cependant, si on en mettait, l'augmentation des produits serait proportionnelle à la richesse des engrais; mais si le sol a déjà reçu une luzerne, il faut le fumer copieusement. Alors une partie de la fumure est mise dans la récolte sarclée qui précède, afin que les mauvaises herbes, qui pourraient provenir du fumier, soient détruites par les sarclages; l'autre partie, consistant en engrais pulvérisés ou en engrais liquides, est donnée directement à la luzerne. Si le sol ne contient pas assez de calcaire, on doit le chauler ou le marnier. Les engrais du trèfle conviennent bien à la luzerne; le plâtre surtout produit en elle des effets admirables.

Il est toujours utile de préparer la terre à recevoir la luzerne par quelque culture qui empêche les mauvaises herbes de croître, telles que la culture de la vesce, des pois gris, etc.; ou une culture qui oblige à des binages propres à faire périr les mauvaises herbes lorsqu'elles ont poussé, telles que la culture des fèves de marais, des pommes de terre, etc.

Il est très-important de choisir sa graine. La bonne graine de luzerne doit être jaune, luisante et pesante. La graine blanche ou brune n'est pas bonne. Elle peut se conserver cinq à six ans, et plus, surtout si elle est laissée dans sa gousse; cependant il est avantageux de préférer la plus nouvelle. On peut s'en procurer au Bureau de la Gazette des Campagnes, à 40 centimes la livre.

Si l'on désire récolter soi-même la graine de luzerne, il faut la prendre sur des luzernières d'âge moyen, de six

ans par exemple, et pour cela on réserve une pièce, qu'on ne fanche jamais pour fourrage en première coupe; c'est le moyen d'avoir de la graine de luzerne de qualité supérieure et abondamment. La graine récoltée sur une luzerne à détruire, comme cela se pratique quelquefois, ne peut manquer d'être mêlée avec celle des plantes qui y croissent toujours, et dont il est fort difficile de les séparer; or, on conçoit quels sont les inconvénients qui sont la suite de cette circonstance.

Les gousses de la luzerne, s'ouvrant difficilement, on n'a pas à craindre que ses graines se perdent, en retardant la coupe de celle qui est mûre; en conséquence, il faut la laisser mûrir avec excès, et on peut choisir sans inconvénient le moment le plus opportun pour la faucher; cependant, il est bon de ne pas retarder l'époque de cette opération, afin de tirer quelque profit du regain, qu'on peut encore espérer. Coupée et séchée, la luzerne pour graine, se porte dans un grenier, et y reste jusqu'à ce que l'époque de la semer soit près d'arriver, parce qu'elle s'améliore d'abord, et ensuite se conserve mieux dans sa gousse qu'en dehors. C'est pas une chose facile que de la battre de manière à n'en pas perdre; mais on y parvient, avec du temps, et de la persévérance.

Une plante, qu'on appelle la *cuscuta*, cause de grandes pertes à ceux qui cultivent la luzerne; elle s'attache à la graine de luzerne. Il faut bien frotter celle-ci, afin que la graine parasitaire se détache.

Dans nos climats, on doit toujours semer la graine de luzerne au printemps, dans un blé ou une orge, qui auront succédé à une récolte sarclée, sur un sol profondément ameubli.

L'époque des semailles doit se faire dans la dernière quinzaine de mai; c'est à peu près le temps où on n'a pas à craindre l'effet de gelées, car une gelée un peu forte détruit complètement toute luzerne qui lève; par ce retard encore, les mauvaises herbes peuvent se développer, avant les semailles de la luzerne et être détruites par les travaux de préparation.

Il est plus avantageux de semer la luzerne un peu clair que trop épais; parce que l'influence de la première année des plantes agit sur toute leur vie; c'est à dire que celles qui ont alors souffert ne sont jamais aussi belles que celles qui ont été en liberté. La quantité de semence à répandre dépend de la nature du sol et de celle du climat; nous ne pouvons l'indiquer d'une manière rigoureuse; on peut la semer, en moyenne, en raison de quinze livres par arpent.

Lorsqu'on sème la luzerne dans une céréale, celle-ci doit être semée très clair, environ la moitié de la proportion que l'on répand généralement; et cela, afin de favoriser la végétation de la luzerne seule; il est vrai qu'on perdrait ainsi une année de production; mais on y gagnera sur le produit de la prairie artificielle, car celle-ci deviendra, plus vigoureuse, poussera de plus longues racines, avant les gelées de l'automne, et sera plus capable de résister aux accidents de l'hiver.

Dès que la graine de luzerne est semée, il faut l'enterrer avec une herse légère armée de branches d'épines, et de manière à perfectionner ce nivellement déjà donné au sol; il ne faut d'être trop recouverte, mais veut l'être suffisamment, de sorte que cette opération ne doit être faite que par des hommes exercés.

Lorsque la terre est trappée et que le temps est chaud, la graine ne tarde pas à lever; le plant fait d'abord peu de progrès, cependant il ne faut pas s'en inquiéter. Quelques

auteurs prescrivent de le sarcler; mais c'est une opération généralement superflue; il saura bien, l'année suivante, lorsqu'il aura acquis de la force, étouffer toutes les plantes qui se trouveraient dans ses intervalles; seulement s'il se présentait de trop grandes plantes, il faudra l'en débarrasser par le moyen de la houe.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

La guerre que font au *Libéralisme* de toutes nuances les journaux fidèles aux traditions Lafontaine-Baldwin et MacDonald-Cartier nous fait espérer que leurs chefs actuels veulent faire mieux que leurs devanciers, et qu'ils renouent toute idée et toute mesure tant soit peu entachées des couleurs libérales. Les catholiques ne peuvent qu'applaudir à ces bonnes intentions. Mais pourquoi le parti, que ces chefs représentent, ne change-t-il pas tout de suite son nom de *libéral conservateur* en celui de *conservateur* tout court?

Nous n'avons pas l'intention de prendre une part active dans la discussion ardente qui vient de s'élever dans la presse sur ces importantes matières; nous nous bornons, à peu près, à espérer que la lumière jaillira du choc des esprits et que les volontés sont déterminées à marcher dans la voie qui aura été démontrée la meilleure.

Pour les catholiques, il n'y a guère qu'une exposition claire et franche à leur présenter. Comme catholiques, en effet, ils croient à l'infailibilité du Souverain Pontife. Or, dès qu'ils apprendront que le Pape a condamné toutes les espèces de *libéralisme*, ils devront avoir la volonté comme le devoir de faire opposition au *libéralisme* envers et contre tout, dans les hommes comme dans les choses.

Il est une étude sur le *libéralisme* dont nous avons déjà dit un mot à nos lecteurs, dans notre numéro du 18 février à propos des écoles du Nouveau-Brunswick; c'est le résumé des conférences ecclésiastiques de Novors, en France, fait par Mgr de Ladoue, savant prêtre préparé à ce travail par de longues études sur les erreurs contemporaines. Ce résumé contient des réponses nettes et catégoriques aux questions suivantes:

- 1<sup>o</sup>. Du *libéralisme* considéré dans son principe;
- 2<sup>o</sup>. Du *libéralisme* dans ses rapports avec la constitution de l'Eglise;
- 3<sup>o</sup>. Du *libéralisme* dans ses rapports avec l'enseignement.

De cette troisième thèse nous avons extrait ce qui se rapporte à l'école primaire pour montrer ce qu'est l'école d'après le droit naturel et d'après le droit chrétien.

Aujourd'hui, pour fournir à nos lecteurs catholiques une doctrine nette et sûre, qui soit pour eux une armure impénétrable à toutes les flèches libérales, nous leur offrons les réponses aux deux premières questions; nous ne sachons pas qu'elles aient encore été publiées en Canada.

Et d'abord à propos du *LIBÉRALISME CATHOLIQUE CONSIDÉRÉ DANS SON PRINCIPE*, on demande ce qu'est le *libéralisme*.

La réponse à cette question offre de grandes difficultés. Cette difficulté provient de ce que le *libéralisme* n'est pas une erreur unique, mais une variété presque infinie d'opinions vagues et incertaines, lesquelles cependant s'appuient toutes sur la même base ruineuse et fautive. C'est ce que, dans l'idiome contemporain, on est convenu d'appeler les *idées modernes* (III). Autre difficulté; le *libéralisme* est un Protée qui change perpétuellement de forme, sui-

avant les besoins de la polémique et les nécessités du moment. Toutefois, en perçant les nuages dont il s'enveloppe et en dégagant des formes diverses ce qu'il y a de commun à tous les systèmes, on peut le définir: *Un système qui, au nom de la liberté, prétend constituer l'indépendance de l'existence humaine dans l'ordre des intérêts temporels.*

" Nous disons; au nom de la liberté, pour indiquer le point de départ et le trait d'union des diverses nuances du libéralisme que l'on peut classer, ce nous semble, dans ces trois catégories; le libéralisme radical, le libéralisme modéré, le libéralisme catholique. Ces trois systèmes ont, en effet, le même but; tous leurs partisans ont une prétention identique: rendre l'existence humaine indépendante, d'une indépendance plus ou moins absolue, dans l'ordre intellectuel, moral et social.

" *Y a-t-il et peut-il y avoir un libéralisme catholique?*

" En fait, il est malheureusement trop vrai que le libéralisme catholique existe. Nous pouvons même dire qu'il existe à l'état de secte, ayant ses chefs reconnus et obéis, ses adhérents fanatiques, ses organes avoués; secte d'autant plus dangereuse qu'à l'exemple du jansénisme, elle prétend ne pas être, qu'elle regarde même comme une injure la qualification qui lui en est donnée. Malgré toutes ces habiletés de conduite, le libéralisme existe; il est comme tel signalé et condamné dans le *Syllabus*, dans les brefs et allocution du Souverain Pontife, dans des notes épiscopales et dans des publications sérieuses où les idées qu'il professe sont mises à nu, ses procédés signalés, son influence funeste dévoilée.

" En droit, le libéralisme catholique ne peut exister qu'au détriment de la royauté que Dieu a donné à Jésus-Christ: *Dabo tibi gentes hereditatem tuam*, que Jésus-Christ a transmise à son Eglise: *Sicut misit me vivens Pater et ego mitto vos*. En niant cette royauté sociale de Notre-Seigneur, le libéralisme ruine l'économie providentielle de ce monde, en vertu de laquelle l'ordre naturel, dans tous ses degrés, est soumis et subordonné à l'ordre surnaturel.

" 30. *Quel est le principe sur lequel s'appuie le système qui s'attribue ce nom?*

" Le principe du libéralisme n'est autre que le premier article de la fameuse déclaration de 1692 (1): l'indépendance absolue de l'ordre naturel. Cette prétendue indépendance constitue ce que l'on est convenu d'appeler la *liberté*, de telle sorte que c'est au nom de la *liberté* que l'on cherche à constituer, à tous les degrés, l'émancipation de l'existence humaine. Ce qui diversifie les différentes catégories de libéraux, c'est le degré d'indépendance qu'ils prétendent établir.

" Les radicaux veulent une émancipation d'autant plus absolue que, suivant eux, l'ordre surnaturel n'existe pas, l'homme est le seul Dieu de ce monde.

" Les libéraux conservateurs ou modérés ne veulent de l'émancipation que juste ce qu'il en faut pour ne pas compromettre leurs intérêts.

" Les libéraux catholiques admettent-ils ne peuvent le nier sans être formellement hérétiques—l'existence des deux ordres, et même, théoriquement, la subordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel; mais ils pensent que dans la pratique, au moins aujourd'hui, il vaut mieux qu'il y ait

(1) Article 1er.—" Dieu a accordé au Bienheureux Pierre, à ses successeurs les Vicaires de Jésus-Christ, et à l'Eglise la puissance sur les choses spirituelles qui concernent le salut, mais il ne leur a pas accordé de pouvoir sur les choses civiles et temporelles..."

séparation des deux ordres, sans ingérence du spirituel dans le temporel.

" De l'application de cette fausse notion de la liberté résulte: dans l'ordre intellectuel, la liberté de penser; dans l'ordre religieux, la liberté de conscience; dans les relations extérieures la liberté de faire, pourvu qu'il ne soit porté aucune atteinte aux droits d'autrui; et l'exercice de cette triple liberté constitue, aux yeux de tous les libéraux, l'organisation sociale la plus heureuse, la plus désirable.

" 40. *Examen et réfutation de ce principe.*

" Ce principe ne tient compte ni des droits de Dieu sur la conscience des individus et des peuples, — ni des blessures faites à la nature de l'homme par suite de la déchéance originelle, — ni de la vraie notion de la liberté, — ni de la distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, — ni de la subordination de celui-là à celui-ci, — ni, par conséquent, de la royauté inaliénable de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Eglise. En un mot, le principe libéral est l'aveu et le démentement de l'ordre divin de ce monde; ainsi que le démontre infailliblement le Pape dans son admirable Encyclique *Quanta cura*; avertissement solennel donné à temps avec une prévoyance inspirée, et répété à contre-temps pendant les grondements de la tempête qu'il avait espéré prévenir, avec une énergie surhumaine.

" 50. *Quels sont les analogies et les différences entre le libéralisme moderne et le gallicanisme ancien?*

" Les analogies existent:

(a) Dans le principe: l'indépendance de l'ordre civil et temporel;

(b) Dans les procédés: ils consistent, de part et d'autre, à entraver, par des moyens légaux, l'épanouissement libre de la vie surnaturelle; à enchaîner la liberté de l'Eglise, principe et sauve-garde de toute vraie liberté;

(c) Dans les effets: l'un et les autres aboutissent par la base au principe de tout développement intellectuel et social; c'est-à-dire de toute civilisation; et provoquent ainsi le retour au paganisme.

" Les différences?

" Elles peuvent se réduire à une seule: les gallicans proclament l'indépendance au profit de l'autorité césarienne; les libéraux la réclament au nom de la liberté plus ou moins démocratique."

Mgr. de Ladoue passe ensuite à l'examen de la deuxième thèse: *Du libéralisme dans ses rapports avec la constitution de l'Eglise*, et pose les trois questions suivantes qu'il résout comme nous allons voir:

10. *Quelle est la nature de la constitution donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Eglise?*

" Le libéralisme n'a pu avoir la prétention de se dire catholique qu'en dénaturant la constitution donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Eglise."

" L'Eglise a été constituée sous la forme d'une société visible et permanente; composée en premier lieu du Pontife romain, docteur infaillible, et chef ordinaire; immédiat; divinément institué de l'Eglise universelle; — puis d'une hiérarchie formée par les évêques et autres ministres inférieurs, — et enfin des fidèles soumis aux évêques et au Pontife romain de qui les évêques, quoique eux-mêmes d'institution divine, tiennent toute mission et juridiction."

20. *La constitution de l'Eglise est-elle essentiellement monarchique?*

" La Sainte-Ecriture, les monuments de l'histoire ecclésiastique, la tradition, les témoignages des Saints-Pères, les décisions des Conciles, l'usage que les Souverains Pontifes ont toujours fait de leur autorité suprême, nous démontrent

que le gouvernement de l'Eglise Catholique est une monarchie pure.

L'Eglise, en effet, est une société non seulement présidée mais gouvernée par un chef unique, suprême, possédant un pouvoir ordinaire et immédiat sur tous les sujets et chefs inférieurs; — par un chef indépendant auquel on peut appeler de tous les autres et duquel personne ne peut appeler.

30. *Comment la monarchie ecclésiastique est-elle préservée, même humainement, des excès possibles, par les institutions qui la complètent ?*

(a) Par les saints Canons, qui maintiennent vivante la tradition des siècles catholiques et tracent comme par avance la voie à l'autorité.

(b) Par la vertu, la science, la distinction des personnages qui composent l'aristocratie de l'Eglise, et qui sont le conseil ordinaire du Souverain-Pontife.

(c) Par les sages lenteurs et les amples informations qui précèdent toute délibération suprême du Souverain-Pontife.

Outre les erreurs gallicanes et jansénistes, ces principes, nettement énoncés, renversent les systèmes de ceux qui, à l'occasion du Conseil du Vatican, ont imaginé de faire dépendre le magistère suprême et infaillible du nombre et de la valeur du suffrage des évêques. Cette théorie nouvelle renversait la constitution, plaçant son autorité non dans la tête, mais dans les membres; non dans l'unité du principe établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais dans la majorité, fruit des combinaisons humaines. C'est la *parlementarisme* dans l'Eglise, et le surnaturel chassé par tous les agissements des assemblées profanes.

Nos lecteurs ont maintenant le résumé de Mgr. de Nevers à peu près en entier. C'est un véritable traité de théologie, qui ne peut manquer de les intéresser hautement. A eux de le bien méditer, et d'en faire leur profit; les prudentes habitudes de cette *Revue* ne nous permettent pas de faire les commentaires qui iraient si bien aux temps que notre pays traverse douloureusement.

Le *Standard* de Londres recevait le 3 du courant de Buenos-Ayres, ville capitale des Provinces-Unies du Rio-de-la-Plata, dans l'Amérique méridionale, le télégramme suivant :

« Une tragédie effroyable, telle qu'on n'en pas vue depuis quinze ans, a eu lieu dimanche au collège des Jésuites. Cet établissement a été attaqué par des bandes estimées à 10,000 à 30,000 hommes, puis incendié au pétrole; plusieurs prêtres ont été tués et d'autres grièvement blessés. La population a également saoué le palais archiepiscopal, parce qu'elle était mécontente d'une lettre pastorale publiée par l'archevêque il y a quelques jours.

« Des troupes ont été envoyées pour protéger le palais du gouvernement et les couvents; plusieurs arrestations ont été opérées.

« Vu la situation critique des affaires, le gouvernement national a déclaré la province en état de siège pour trente jours et il se propose de prendre des mesures immédiates afin que les auteurs des troubles de dimanche soient traduits en justice.

— La Louisiane, dont l'autonomie a été si violemment compromise en janvier par les soldats du général Shéridan, va revoir la paix et l'harmonie renaître parmi ses enfants. Il y a eu compromis entre le gouverneur Kellogg et le parti conservateur. Les membres conservateurs, violemment expulsés, ont été réinstallés dans le parlement local et sept

autres membres, exclus par le *Returning Board*, y ont pris également leurs sièges. Voici ce que dit le *Courier des Etats Unis* :

« La Louisiane est donc désormais rendue à elle-même, et il ne dépendra plus que d'elle de recouvrer la prospérité à laquelle lui donnent droit d'aspirer ses immenses ressources naturelles, ainsi que l'intelligence et les qualités essentielles qui distinguent sa population. »

Brevet de capacité donné à M. J. B. Soumande Côté, élève de l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne.

Monsieur le Rédacteur,

A l'Ecole d'Agriculture, se réunissait le 27 avril courant, un nombre assez considérable de personnes distinguées, qui ont été les témoins de la collation du Brevet de capacité à M. J. B. Soumande Côté.

M. Côté vient de terminer ses études agricoles, en les couronnant par un examen qui l'a fait hautement apprécier. La théorie de la science du cultivateur n'a plus de secrets pour lui, et les épreuves écrites, mises sous les yeux des examinateurs, montrent qu'il a su mettre à profit, les leçons pratiques qu'il a reçues sur la grande et belle ferme du Collège.

On nous informe que ce jeune Monsieur se prépare à aller prendre la direction d'une grande propriété appartenant aux Dames de l'Hôpital-Général de Québec. C'est une honorable position. Mais l'examen auquel nous avons assisté et le témoignage de M. le Directeur et de MM. les professeurs nous permettent de croire que le jeune fermier sera à la hauteur de la confiance que l'on met en lui. A l'Ecole d'Agriculture, ce jeune homme s'est fait remarquer par les bons rapports qu'il a toujours su entretenir avec ses maîtres et avec ses condisciples.

A l'étude, il était d'une application exemplaire. Doué d'une intelligence solide et d'une mémoire heureuse, il ne faisait rien superficiellement; ce qu'il voulait, c'était des connaissances approfondies, c'était de se rendre capable de dire le *pourquoi* de toutes les industries du fermier.

Aux champs il n'était pas moins attentif, il voulait savoir tout faire. Et s'il comptait pour rien les fatigues, s'il s'appliquait à obtenir toutes les habiletés, à manier avec adresse tous les instruments, avant tout il voyait dans le sol, le théâtre où il faut appliquer la théorie, et se préoccupait sans cesse des moyens les plus efficaces et les plus économiques de réaliser tous les genres de produits.

M. F. Buteau, Supérieur du Collège, présida la séance d'examen, et en remettant au jeune lauréat le Brevet, qu'il montrait avoir si bien mérité, il lui fit de bons souhaits pour l'avenir et ajouta quelques considérations bien propres à faire comprendre la dignité du cultivateur, l'indépendance que lui assure la carrière qu'il a choisie et le bonheur qui en est toujours le partage.

M. J. B. S. Côté laisse à ses confrères un bon exemple qu'ils aimeront à rappeler à leur souvenir.

COMMUNIQUÉ.

L'œstre des bêtes à cornes

Monsieur le Rédacteur,

Deuis longtemps déjà je cherche un remède contre cette maladie terrible, qui s'attaque aux jeunes bœufs de deux, trois ou quatre ans. C'est une espèce de vers qui se forment sur le dos des bœufs, entre cuir et chair. Mes essais, pour leur destruction, ont toujours été infructueux; non seulement je n'ai pu découvrir aucun remède, mais je n'ai jamais rien lu au sujet de cette maladie, quoiqu'il s'aise beaucoup cherché dans les journaux et les traités d'agriculture.

Cette maladie fait périr tous les ans un grand nombre d'animaux, et les cultivateurs qui subissent ces pertes ne les attribuent pas, la plupart du temps, aux vers qui ont rongé leurs animaux.

Il y a deux ans, un cultivateur dans mon voisinage avait deux jeunes bœufs du même âge, dont l'un fut nourri tout l'hiver avec du foin de première qualité, tandis que l'autre n'avait que

de la paille pour toute nourriture et de la mauvaise saison. Au printemps, celui qui avait été nourri au soin mourut et était d'une maigreur extraordinaire, ayant aussi la peau remplie de trous; tandis que celui qui avait été nourri à la paille était en bon ordre, alerte et exempt de ces vers.

Ayant l'avantage de recevoir votre *Gazette des Campagnes*, j'ai pu me convaincre jusqu'à quel point vous vous intéressez au bien-être de la classe agricole; au moyen des précieux renseignements que vous nous fournissez.

Je vous serais obligé, de même qu'un grand nombre de vos lecteurs ici, si vous vouliez nous donner quelques renseignements au sujet de cet insecte qui fait tant de ravages parmi les troupeaux de bêtes-à-cornes.

R. L. M. DELISLE, Cultivateur.  
Pointe-aux-Trembles, (Portneuf) 21 avril 1876.

**Rédaction** — Les vers mentionnés par notre bienveillant correspondant sont des insectes de l'ordre des diptères, qui renferme huit à dix espèces, dont plusieurs doivent être connues des cultivateurs, par la raison qu'elles déposent leurs œufs sur le corps ou dans le corps des animaux domestiques, et qu'elles donnent souvent lieu à des accidens graves. Les œstres, ainsi dénommées, vivent peu de temps sous l'état d'insectes parfaits, et en effet la nature leur a refusé les moyens de se nourrir, puisqu'ils n'ont point de bouche. Ils s'accouplent et pondent leurs œufs dans les lieux où les larves doivent trouver l'aliment nécessaire à leur existence, c'est-à-dire une substance muqueuse animale. Lorsque ces larves sont parvenues à toute leur croissance, elles quittent ces lieux pour se réfugier sous une pierre, dans un trou, et s'y transformer en insectes parfaits.

**Lestres des bœufs**, dont parle notre correspondant, a le corslet jaune avec une bande noire au milieu. Sa longueur est de six lignes. La femelle dépose ses œufs sous le cuir des vaches, des bœufs et autres grands quadrupèdes, au moyen d'une larvère très-composée dont elle est pourvue. Chaque œuf (il n'y en a jamais qu'un seul dans chaque trou) éclot, la larve qui en fait produit une tumeur de la grosseur d'un œuf de pigeon, au milieu de laquelle elle vit de l'humour que l'irritation qu'elle cause fait continuellement fluër autour d'elle. Elle respire par un petit trou qu'elle fait entretenir au centre de la tumeur. Cette larve est sans pattes; mais elle est pourvue, autour de ses anneaux, d'épines aplaties qui lui servent à exciter l'irritation ci-dessus mentionnée, et à changer de place lorsqu'elle a quitté sa tumeur pour chercher un lieu propre à sa transformation. Ordinairement il n'y en a que quatre ou cinq sur chaque animal, mais quelquefois il s'en trouve jusqu'à trente ou quarante. Il pourrait y en avoir des milliers, chaque femelle contenant assez d'œufs pour en fournir à tous les bestiaux d'un canton de plusieurs milles; mais la nature lui a indiqué qu'elle devait les disperser pour en assurer la conservation, car comme ces larves causent de véritables ulcères aux animaux qui les nourrissent, la mort de ces animaux et par conséquent d'un grand nombre de larves pourrait être la suite de leur trop grand nombre.

C'est ordinairement des deux côtés de l'épine du dos qu'il y en a le plus. Les jeunes animaux y sont plus sujets que les vieux, et ceux qui paissent dans les bois bien plus que ceux qui ne sortent pas des prairies.

Il est des cantons où les œstres tourmentent plus les bestiaux que partout ailleurs, et cela paraît tenir uniquement du manque de commodités de certains cultivateurs. En effet, dans quelques endroits, au lieu de tirer les larves dès qu'ils s'aperçoivent de leur présence, ils les défendent contre les oiseaux qui s'en nourrissent, sous le prétexte que les tumeurs qu'elles occasionnent assurent la santé des bestiaux. Cela est peut-être fondé jusqu'à un certain point, puisqu'un ulcère est souvent un moyen utile sous ce rapport; mais il n'en est pas moins vrai que les vaches qui en ont beaucoup maigrissent et donnent moins de lait, souvent même elles en meurent.

Nous croyons donc que toujours il est utile de débarrasser les bestiaux de ces larves, et on le peut facilement ou en piquant les dites larves avec une épingle un peu grosse à travers le trou par lequel elles respirent, ou si on craint que la putréfaction de leur corps ne cause un ulcère plus dangereux, en l'extrayant par le moyen d'une incision faite à la tumeur.

Dans quelques endroits, on croit faire périr ces larves avec de la térébenthine, du suif et autres ingrédients; mais, nous le répétons, le moyen le plus facile, et le plus certain, c'est de les blesser assez fortement pour que leurs intestins puissent sortir par la plaie.

Une circonstance qui doit encore engager les cultivateurs à détruire ces larves, et par elles leurs générations futures, c'est que le cuir des animaux sur lesquels elles ont vécu perd de sa qualité à chaque plaie, formant une nodosité d'une densité différente du reste de la peau.

**Maladie de la pomme de terre**

La maladie de la pomme de terre, qui a précédé de plusieurs années celle de la vigne, a été un mystère pour beaucoup de personnes que l'arrivée de l'oidium aurait pu mettre sur la voie.

L'oidium est un champignon visible à l'œil nu, et que l'on distingue parfaitement à l'aide d'une simple loupe. Le mal étant connu, on a fini par découvrir le remède. Le soufre, insufflé comme moyen curatif, est employé avec succès comme agent préventif.

Quant à la précieuse solanée, il n'était pas aussi facile d'apercevoir le champignon microscopique, dont la semence, d'une ténuité extrême, descend le long de la tige en la brûlant, s'empara du tubercule et amène la destruction, plus ou moins grande de la récolte. Il y a vingt ans, soupçonnant l'origine du mal, nous nous mîmes à l'œuvre des les premiers symptômes de la maladie. Armé d'une houpe, nous avons soufflé un champ de pommes de terre. On peut, en marchant, souffler trois lignes à la fois: devant soi à gauche et à droite. Notre récolte a été sauvée; alors que celle d'un voisin dans les mêmes conditions de sol et de culture, a été à peu près perdue. Diverses circonstances, malheureusement, ne nous ont pas permis de renouveler l'expérience, laquelle a été probablement faite par d'autres agriculteurs.

Cette année, le mal était déjà dans toute sa force lorsqu'il nous a été permis de l'observer. Nous avons laissé s'accomplir l'œuvre de destruction. Dans les premiers jours de novembre, l'état de la récolte a été vérifié. La pomme de terre Blanchard avait presque complètement disparu; la Caillaud était un peu moins maltraitée; la Chardon avait assez bien résisté; la merveille d'Amérique était à peine touchée; le mycélium ou blanc de champignon se montrait partout, enveloppant en partie les tubercules non encore entièrement dévorés. C'est donc bien à un champignon que l'on doit s'en prendre, et il faut espérer que le soufre en aura raison comme de l'oidium.

Quant à la question de savoir si le champignon est la cause ou l'effet, ou peut l'abandonner à la controverse; mais tout le monde sait que les fumiers appropriés à chaque nature de culture pourraient donner à nos plantes la force de résister aux causes de destruction qui les menacent sans cesse. Quant à la pomme de terre, c'est la potasse qui est la domingère; et les cendres de bois lessivées, encore mieux, les cendres neuves (si elles étaient moins chères) pourraient être employées avec succès. Quant aux autres cendres, leur effet est moins puissant et leur emploi plus restreint, mais il n'est pas à dédaigner. — G. DE LINAGE

**Avoine pour les chevaux**

Les chevaux, on le sait, mâchent et triturent souvent d'une manière incomplète l'avoine qu'on leur donne. L'équartillage de l'avoine au moulin est dispendieux, l'avoine concassée empâte la bouche des chevaux. Pour remédier à ces inconvénients, M. Félizet conseille de tremper l'avoine durant le temps d'un repas à l'autre et de la servir étendue d'une bonne jointée de foin sec et linché. Quand l'avoine est aussi chère que maintenant il serait heureux de trouver un moyen d'augmenter les bons effets et la qualité de cette nourriture tout en abandonnant moins.

**Du Porc**

Les pâturages de trèfle, de luzerne et de sainfoin sont ceux qu'il préfère. Il est très-frand de pommes de terre, de carottes, et recherche avec avidité la nourriture animale. Jusqu'à l'âge de 2 ans il engraisse très-bien. Celui qui prend la graisse le

plus vite à la tête petite, le corps bas sur jambes, les soies claires, fines et couchées dans le bon sens, la queue fine et courte.

Il réclame, malgré l'opinion contraire assez accréditée, les plus grands soins de propreté. La grande chaleur l'incommodé, si l'on n'a pas la précaution de le faire baigner ou de tenir à sa portée de l'eau bien claire pour qu'il puisse se rafraîchir et éviter de devenir malade.

**La Revue Agricole, journal sérieux, pratique et illustré.**

C'est le titre d'une nouvelle publication agricole, publiée par M. A. Kérouack, libraire, à St. Hyacinthe.

Cette nouvelle *Revue Agricole*, 16 pages in-quarto, paraîtra une fois par mois. Le prix de l'abonnement est de \$1 par année, payable d'avance.

Nos meilleurs souhaits à notre entreprenant confrère.

**La Petite Chronique UOISUN**

**Pépinière de M. Auguste Dupuis.**—Voici ce qu'on lit dans la *Revue Agricole*, au sujet de cette pépinière: "Voulez-vous avoir des arbres avec toutes les garanties de succès et à des prix raisonnables? La chose est facile même sans sortir des limites de la Province. Adressez-vous à M. Dupuis... Engagé dans cette nouvelle industrie, M. Dupuis a presque entièrement laissé la conduite de son magasin à un associé pour satisfaire à son goût pour la culture des arbres, en fondant une pépinière et en surveillant tous les détails. Honnêteté, savoir, et de plus sur les lieux, facile à trouver, vous avez avec ce M. toutes les garanties que vous pouvez désirer. M. Dupuis a hérité de ce goût pour la culture, de son père, qui est un cultivateur modèle, et qui avec la seule culture de son champ a su s'amasser une jolie fortune. Envoyez par la maille vos commandes à St. Roch des Aulnais; et vous recevrez sans délai par chemin de fer ou bateau à vapeur, à votre choix, des arbres de premier choix \$4 à \$5 l' douzaine, de mêmes espèces que celles que vous pouvez avoir des Etats-Unis."—Voir l'annonce.

La consommation du beurre aux Etats-Unis, tant pour la table que pour fins culinaires est estimée à 1,387,000 livres par an.

Le fermier le plus riche de la Californie a vendu sa récolte de blé pour \$5,000,000. Il s'appelle le Dr. Glenn.

Jusqu'à cette date, les vétérans de 1812 ont présenté deux mille demandes de pension au département de la milice. Si toutes ces réclamations sont bien fondées, les \$50,000 votés par le parlement ne permettront pas d'accorder de fortes pensions à ces nobles invalides.

**RECETTES**

**Gale chez les bêtes à cornes.**

**Symptômes.** L'animal éprouve une démangeaison extrême qui l'oblige à se livrer continuellement à un frottement qui est suivi de chaleur, de cuisson et même de douleur. Les pustules qui caractérisent cette maladie chez le bœuf, sont tout d'abord très-petites, très-multipliées et très-rapprochées les unes des autres; tantôt elles sont plus ou moins larges et plus ou moins élevées.

**Causes.** On trouve les causes de la gale du bœuf dans les aliments variés, les grains corrompus, les eaux stagnantes et altérées; la malpropreté des étables et celle des animaux eux-mêmes qu'on laisse couchés dans la crasse, de crotte et d'excréments; dans le défaut d'exercice, dans la température et les vicissitudes atmosphériques, les temps humides, les pluies froides, etc. Enfin, dans la contagion, autrement dit, le contact d'un animal sain avec un animal galeux.

**Traitement.** La gale du bœuf est aussi contagieuse que celle des autres animaux; elle exige donc les mêmes précautions et les mêmes soins pour en empêcher la propagation. Il faut avoir l'attention de séparer les animaux sains des animaux malades, de conduire de préférence sur des terrains secs et élevés ceux qui peuvent aller aux champs et de tenir les autres dans des

étables saines, à l'abri des courants d'air, de renouveler souvent la litière, de laver et de nettoyer fréquemment tout ce qui sert aux animaux malades, etc.

Après avoir bien bouchonné, égrillé à fond et même jusqu'au vif, tous les endroits endommagés par la gale, on les lave avec une décoction de guimauve ou de grain de lin le matin, le midi et le soir, jusqu'à ce que l'état de la peau soit en voie de s'améliorer. Alors, on substitue à ces décoctions celle de 2 onces de tabac bouilli à petit feu, pendant un quart d'heure, dans 1 pinte d'urine humaine et 1 pinte de lait de vache. On emploie ce liquide en lotions, trois fois par jour, et dès que la peau est nette, souple et flexible, on la frotte soir et matin avec un mélange de 2 onces de fleurs de soufre, 1 once de potasse, 4 onces d'alkali volatil, 12 onces d'essence de térébenthine et 1 livre de savon vert.

**Transpiration arrêtée.**

La suppression de la transpiration peut avoir les suites les plus fâcheuses pour la santé de l'animal; elle a lieu lorsque les bêtes à cornes sont mal bouchonnées, lorsqu'on les fait passer trop subitement du chaud au froid.

Dès qu'on a lieu de croire que la transpiration est supprimée, il faut chercher à la rétablir en faisant avaler à l'animal une décoction de deux poignées de fleurs de sureau dans deux pintes d'eau bouillante, en le couvrant chaudement et en lui administrant la même décoction deux heures après.

**Bibliographie**

**CONTRE-POISON: faussetés, erreurs, impostures, blasphèmes de l'apostaté CHINIQUY. Dialogue sur la Confession par ALEX. VILLENEUVE. PIRE; se vend 5 cents à la typ. du FRANC-PARLEUR, Montréal.**

Il est arrivé à notre connaissance que plusieurs numéros du *Witness* de Montréal, contenant les blasphèmes et les infamies de l'apostaté Chiniquy, ont été adressés à de respectables citoyens. La feuille protestante aurait-elle cru que cette sale pâture serait du goût des catholiques du bas du fleuve?—Qu'elle sache que ces sales productions ont eu un effet tout contraire; le dégoût est le seul sentiment qu'elles ont provoqué. Que le *Witness* apprenne, s'il l'ignore encore, que les ordures qu'il a expédiées vers nos endroits ont subi le sort honteux qu'elles méritaient.

Quoiqu'on nous ne jugions pas nécessaire de parler de contre-poison aux respectables citoyens qui ont si bien jugé les nouveaux scandales du malheureux apostat; nous sommes heureux cependant de leur faire connaître que ce **CONTRE-POISON** se se trouve aux bureaux du *Franc-Parleur*, journal estimé de Montréal. M. l'abbé A. Villeneuve, déjà bien connu par ses catholiques ouvrages, vient de commencer à publier une série d'opuscules pour réfuter les faussetés, les erreurs, les impostures et les blasphèmes de Chiniquy. Nous avons sous les yeux un exemplaire de la seconde édition du premier travail du savant abbé. C'est un dialogue vif et intéressant sur la CONFESION, entre un Instituteur, un Menuisier, un Forgeron, un Cultivateur, et un Membre de l'Institut Canadien. Cette brochure, qui est l'œuvre de la haute approbation de Mgr. de Montréal, est très-propre à diffuser la foi et à faire aimer l'institution de pardon et de sanctification que le Sauveur des hommes a donnée aux pécheurs.

Le vénérable abbé annonce que dans peu de jours paraîtra un dialogue sur l'*Eucharistie*.

**GRAINES DE JARDINS**

**Au Bureau de la "Gazette des Campagnes."**

Mêmes espèces de graines que celles offertes en vente à notre Bureau, l'année dernière. Nous en publierons la liste au prochain numéro. Nous expédierons, sur demande, comme l'an dernier, nos graines par la poste.



**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869,  
ET SES AMENDEMENTS**

DANS l'affaire de NAZAIRE LEMIEUX, Marchand, de Fraserville, Rivière du Loup (en bas), Failli.

JE, soussigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel, de Québec, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, et sont notifiés de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, Rue St. PIERRE, Québec, Mercredi, le 5e jour de Mai 1875, à 11 heures, A. M., pour l'examen public du failli et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'y assister.

OWEN MURPHY,  
Assignée.

Québec, 13 Avril 1875.

**ARBRES FRUITIERS**

A VENDRE PAR  
**AUGUSTE DUPUIS**  
PÉPINIÉRISTE

Village des Aulnaies, St. Roch, Comté de l'Islet

J'AI un magnifique assortiment d'arbres fruitiers que je pourrai livrer au mois de mai prochain, à ceux qui en feront la demande de suite.

Surtout "Pommiers originaires de Russie" ..... 50 cts. pièce.  
Pommiers assortis, 4 à 6 pieds ..... 40 cts. pièce.  
Pommiers assortis, d'un an ..... 10 cts. pièce.

**OFFRE SPÉCIAL:**

Je ferai greffer des pommiers (sur racines) des variétés qui résistent le mieux à notre climat. Ces petits plants qui ne coûtent que 5 cts. la pièce, vaudront en 3 ans 40 à 50 cts., s'ils sont cultivés avec le même soin que les cultivateurs donnent au blé d'Inde et aux patates.

Envoyez-moi \$1 par lettre enregistrée et vous recevrez par la maille, à mes frais, en Mai,

**20 de ces petits Pommiers assortis:**

Astracan, Fameuse, Duchesse d'Oldenbourg, St. Laurent, Ben Davis, Transendant, etc.

Catalogues et directions pour la plantation et culture des arbres, fournis gratis.

AUGUSTE DUPUIS,  
Village des Aulnaies.

7 Avril 1875.

**NOUVEAUTÉS MUSICALES**

**PLAISIRS CHAMPÊTRES**

QUADRILLE ÉLÉGANT COMPOSÉ PAR G. McNEIL  
Organiste de N. D. de Lévis.—Prix: 75 centins.

N. B.—Ce quadrille est orné d'un magnifique portrait de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur R. E. CARON.—Joué au Bal annuel de son Excellence, il est devenu le quadrille à la mode et fait les délices des salons de Québec.

LA VIE DE  
**Delle: ALBANI**

(EMMA LAJEUNESSE)

contenant le portrait et l'autographe de cette célèbre Artiste.  
Par NAPOLEON LEGENDRE.—Prix: 25 centins

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique,  
11 1/2 rue St. Jean  
(Banque d'Épargnes) Québec.

**LA BRITON**

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émisees en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,  
Directeur-Gérant, Montréal.  
F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

**MUSIQUE NOUVELLE !!**

Musique VOCALE:	
Les deux mères .....	Boissière 25
Histoire d'oiseau .....	" 25
La chasse aux papillons .....	" 25
Noble coursier .....	Henrion 35
Mademoiselle .....	Boissière 25
Pauvre rose .....	M. A. D. 25
Amour et prière .....	Lachman 25
Les lorgnettes magiques .....	Gariboldi 50
Le dernier de l'orpheline .....	Boissière 25
La fauvette et la prison .....	" 25
Les trois gâteaux .....	" 25
l'Alsace pleure: elle prie, elle attend! .....	Ben. Tayoux 40
A Saint-Blaise .....	Pessard 30
Chanson de Jean Prouvaire .....	Holmér 50
Amour et caprice .....	Bovéry 25
Chanson d'été .....	Rupès 50

Musique INSTRUMENTALE:	
Le lys .....	Spindler 40
Transports joyeux .....	Lambert 85
Souviens-toi .....	Spindler 40
Les marguerites .....	" 40
Andalucia, valse .....	Pénavaire 75
Les gondoles .....	Delorme 50
Heures heureuses .....	" 50
Chant du Lazzarona .....	Kowalski 70
Paysane .....	Marmontel 75
Bergère .....	Kowalski 60
Rose des Alpes .....	Spindler 40
Bouquet de violettes .....	" 40
Feuilles d'automne, valse .....	Dauids 70
Nuit d'Asie .....	Marmontel 75
Pauvre fleur .....	Spindler 40
Feuilles d'automne .....	Kowalski 60
Méditation .....	" 60
Sur l'Adriatique .....	" 60
Dreaming on the lake .....	Lott 80
Nuit et jour, valse .....	Lamothe 80
La jolie hongroise, valse .....	Fischer 80
Colombine, Polka .....	Dessaux 50

En vente chez

**A. LA-VIGNE**

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,  
11 1/2 rue St. Jean, QUÉBEC.

**DEPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, avril, 1875.  
L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à  
nouvel ordre, sera de 13 per cent.  
JAMES JOHNSON  
L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les  
journaux autorisés à le publier.